

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---------------------------|--|----------|--|--------------------------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 Journée pédagogique |
| 7 | 8 Conseil d'établissement | 9 | 10 | 11 |
| 14 Journée pédagogique | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 21 | 22 Dernière journée de classe  | 23 | 24 Congé férié Fête Nationale du Québec | 25 |
| 28 | 29 | 30 | | |

En vrac

Service de garde

Fadhila, l'éducatrice des abeilles (gr.MC) avec Gaétane est revenue de son congé.

Au mois de juin,

4 juin : journée pédagogique ajoutée au calendrier, le thème sera **le plein air**.

L'invitation pour l'inscription a été envoyée aux enfants réguliers et se terminait le 28 mai.

14 juin : journée pédagogique Thème **Cocooning**.

La date de modification pour la Journée pédagogique est du 27 mai au 4 juin.

23 juin : journée pédagogique **Tout en couleur**

Le lien pour l'inscription vous sera envoyé par courriel le lundi 7 juin 2021.

Nous demandons aux enfants inscrits aux journées pédagogiques de rester au service de garde pour le dîner, SVP!

Les enfants qui veulent quitter seuls doivent avoir votre autorisation écrite ou le formulaire rempli SVP!

IMPORTANT :

Nous serons fermés le 25 juin, 28 juin et le 23-24-25 août 2021 étant donné un nombre insuffisant d'inscriptions. Comme un minimum de 34 enfants par jour était nécessaire afin d'assurer l'autofinancement et qu'il n'a pas été atteint dans aucune des journées offertes, nous serons donc fermés.

Marie-Claude Bérubé,

Technicienne du service de garde

Remise des bulletins

Les bulletins seront disponibles via le portail-mosaik. Il est possible d'obtenir une version papier en faisant la demande au secrétariat de l'école.

Classement des élèves

Nous procéderons d'ici quelques semaines au classement des élèves pour l'année scolaire 2021-2022. Nous vous rappelons que le classement des élèves appartient aux titulaires. Un grand soin est apporté à cette opération afin que les groupes soient les plus équilibrés et harmonieux possibles.

La formation des groupes sera annoncée à la rentrée scolaire, le jeudi 26 août prochain.

Travaux dans les deux pavillons

Vous trouverez, en pièces jointes, une lettre expliquant les travaux qui seront effectués dans les deux pavillons, de même que le nouvel aménagement de la cour de l'annexe.

Au pavillon Rachel, de juin à octobre, l'entrée des élèves se fera à la porte 2. Vous devrez entrer dans la cour du côté de l'avenue Des Érables. La porte 3 demeurera accessible en cas d'urgence seulement.

Le CSSDM distribuera une lettre au voisinage du pavillon Rachel en raison du bruit et de la poussière générée par ces travaux.

Il y aura aussi des travaux du côté de terrasse Mercure qui seront toutefois moins dérangeants pour les élèves et le personnel.

Listes des fournitures scolaires

Vous recevrez la liste des fournitures par courriel au cours de la dernière semaine de juin. Les listes seront également disponibles sur le site Internet de l'école.

La rentrée scolaire 2021-2022

La rentrée scolaire se fera le jeudi 26 août.

Les parents des élèves du préscolaire recevront une lettre contenant des informations sur la rentrée progressive échelonnée sur trois jours.

Politique d'admission au CSSDM

- Un élève verra son inscription annulée, et ce, même s'il a une raison valable, s'il n'est pas de retour après 10 jours ouvrables suivant la rentrée. Le parent devra présenter les documents requis pour effectuer une nouvelle demande d'inscription. L'élève pourrait alors faire l'objet d'un déplacement vers une autre école, à son retour, s'il n'y a plus de places disponibles dans sa classe. De plus, si l'élève est inscrit en libre-choix, le parent devra aller inscrire son enfant dans son école de quartier puisque le libre choix est permis seulement pendant la période officielle d'inscription.
- Un élève qui s'absente pour plus de 20 jours d'école (ce qui inclut les journées pédagogiques) verra son dossier désactivé. Lors de son retour, le parent devra réinscrire l'élève à son école de quartier.

Si l'élève était en libre choix avant son départ, lorsqu'il reviendra, le parent devrait aller inscrire son enfant dans son école de quartier puisque le libre choix est permis seulement pendant la période officielle d'inscription

Conseil d'établissement

Séance du conseil

La prochaine rencontre du conseil d'établissement de l'école aura lieu de façon virtuelle le **mardi 8 juin 2021**. Le projet d'ordre du jour sera déposé le vendredi précédent sur le site de l'école : <https://st-louis-de-gonzague.csdm.ca/ecole/structure/>.

Étant donné les circonstances exceptionnelles qui empêchent la tenue publique de cette rencontre, le conseil d'établissement vous invite à transmettre vos questions ou vos commentaires par courriel avant le 8 juin à midi à l'adresse suivante : stlgonzague.ce@csdm.qc.ca

Si vous désirez assister à la période réservée au public, veuillez-nous en informer à la même adresse au moins 24 heures avant la séance. Nous vous transmettrons le lien qui vous permettra de vous joindre à la rencontre.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année scolaire et de bonnes et reposantes vacances!

Votre conseil d'établissement

Atelier du mois

Le dernier atelier pour les parents aura lieu le **2 juin 2021**. Ayant pour thème *Préparer la transition au secondaire*, cet atelier s'adresse aux parents et élèves de 5^e et de 6^e année.

Nous tenons à remercier tous les parents qui ont participé aux ateliers mensuels. Ces derniers ont été fort appréciés des participantes et des participants. Nous comptons bien renouveler l'expérience l'année prochaine, si possible!

Bonnes vacances !!!

Avec le contexte de la pandémie qui se poursuivait, nous ignorions quelle année nous allions vivre. Hormis le port du masque, le respect des règles sanitaires, la distanciation et quelques fermetures de classe, nous avons pu offrir aux élèves du temps de présence à l'école avec leurs amis et leurs enseignants, et ce, durant toute l'année.

Je profite de ce moment pour vous dire que tout le personnel s'unit pour vous souhaiter une agréable saison estivale et du temps de qualité avec votre famille et vos amis.

Merci pour votre collaboration, votre disponibilité et le soutien que vous apportez à votre enfant, notre élève.

Si vous souhaitez vous impliquer davantage, le conseil d'établissement et l'organisme de participation des parents sont des lieux privilégiés pour le faire. Vous serez appelés à manifester votre intérêt pour l'un de ces comités le 15 septembre prochain, lors de l'Assemblée générale annuelle des parents. Des informations supplémentaires suivront à la rentrée. Gardez à l'esprit que la seule qualification requise est celle d'être parent.

Bienvenue à tous!



VOUS DÉMÉNAGEZ? *Dites-le-nous!*

- Aviser l'école du déménagement*
- Inscrire mon enfant dans une autre école dès maintenant*